

11. Nous proposons comme première phrase du paragraphe 10 : « Si la situation de la communauté ne s'améliore toujours pas, le Chapitre Général peut, à la demande de la communauté, du supérieur, du Père Immédiat, d'une commission du Chapitre Général ou de l'Abbé Général, en venir à la suspension de l'exercice de l'autonomie de la communauté. »
 OUI 15 NON 0 ABST 0
12. Nous accueillons la figure d'un commissaire monastique.
 OUI 13 NON 0 ABST 2
13. Nous proposons comme nouvelle formulation du paragraphe 14 : « Si la situation de la communauté s'améliore et que la communauté et/ou le Père Immédiat sont d'avis que l'exercice de l'autonomie peut être repris, le Père Immédiat en avise le Chapitre Général. »
 OUI 15 NON 0 ABST 0
14. Nous demandons une clarification du paragraphe 17 : ce vote est-il obligatoire ou facultatif ?
 OUI 15 NON 0 ABST 0
15. A. Nous préférons que le vote dont il est question au paragraphe 17 soit obligatoire.
 OUI 4 NON 9 ABST 2
- 15.B. Nous préférons que le vote dont il est question au paragraphe 17 soit facultatif.
 OUI 8 NON 5 ABST 2
16. Nous proposons comme formulation du paragraphe 20 : « Pour pouvoir procéder à la suppression d'une maison, le Chapitre Général a besoin d'un rapport écrit du Père Immédiat. »
 OUI 15 NON 0 ABST 0
17. Nous demandons un document de travail sur les paragraphes 22-24 qui tienne compte de situations telles que : une maison-mère est supprimée ; une maison-mère est d'une autre culture et langue ; et les implications légales et financières de la communauté qui accueille. L'étude devra aussi examiner si le statut 67.2.a correspond à la réalité des personnes et communautés concernées.
 OUI 15 NON 0 ABST 0

Cor Orans

18. Nous souhaitons qu'il n'y ait dans l'Ordre, pour autant que possible, qu'une seule législation pour moines et moniales, et que ne soient pas introduites entre nous des différences artificielles uniquement pour répondre à Cor Orans.
 OUI 15 NON 0 ABST 0
19. Nous souhaitons un document de travail pour le Chapitre Général de 2020 avec des propositions concrètes pour l'adaptation de notre législation actuelle et/ou la demande de dispense par rapport aux exigences de Cor Orans.
 OUI 15 NON 0 ABST 0
20. Pour préparer ce document de travail, nous demandons qu'une enquête soit réalisée auprès de toutes les communautés de l'Ordre, tant de moniales que de moines, sur les points de Cor Orans qui touchent notre propre législation.
 OUI 14 NON 0 ABST 1

Choix d'un Abbé Général

21. Nous souhaitons une discussion élargie, avant l'élection d'un nouvel Abbé Général, sur le rôle et la fonction d'Abbé Général à la lumière de nos besoins et attentes d'aujourd'hui.
OUI 15 NON 0 ABST 0
22. Nous demandons un document de travail sur ce sujet.
OUI 15 NON 0 ABST 0
23. En raison de la discussion élargie sur la fonction d'Abbé Général, nous souhaitons que l'élection ait lieu dans la deuxième moitié du CG 2020.
OUI 14 NON 0 ABST 1
24. Nous souhaitons que le nouvel Abbé Général et son Conseil fassent au Chapitre Général de 2023 des propositions concernant la structure et le fonctionnement du Conseil de l'Abbé Général (composition, permanence, logement, etc.).
OUI 15 NON 0 ABST 0

Divers

25. Nous demandons une révision du texte de la Cst 39.2 concernant la participation à une élection abbatiale des supérieurs tant masculins que féminins des maisons-filles.
OUI 15 NON 0 ABST 0
26. Nous souhaitons une évaluation des changements ou délégations de paternité réalisés par le Chapitre Général 2017.
OUI 15 NON 0 ABST 0
27. Nous demandons que soit ajouté au statut sur la Visite Régulière le point d'attention de la prévention de comportements inappropriés.
OUI 15 NON 0 ABST 0